SEVAL - Bref compte-rendu de la réunion NESE du 6 au 8 octobre 2009 à Münster

La « National Evaluation Societies of Europe (NESE) » va continuer
Die NESE wird weiterhin…

Ce réseau (network) vient d'être créé sous l'égide de la Sociétés européenne d'évaluation (EES) et de la Société française d'évaluation (SFE). Deux meetings à Lisbonne et à Strasbourg en 2008 ont déjà été organisés. Il a également réalisé une enquête auprès des sociétés nationales d'évaluation pour examiner l'état de leur développement (weblink en anglais). Ce réseau s'inscrit dans le prolongement des travaux effectués par l'International Organisation for Cooperation in Evaluation (IOCE).

26 personnes ont participé à cette réunion, en provenance de 13 pays. L'Allemagne (6 participants) et l'EES (9) étaient particulièrement bien représentés. J'ai remplacé Katia Horber qui est la représentante de la SEVAL pour ce réseau. Par ailleurs, j'ai également assisté au premier bloc du congrès DEGEVAL qui a suivi la rencontre concernant les développements internationaux en matière de certification des compétences des évaluateurs.

Le thème principal de la réunion portait sur le rôle, la structure et l'avenir de ce network, ainsi que sur les résultats d'une enquête de l'EES au sujet des compétences des évaluateurs. Le compte-rendu du meeting devrait être inséré prochainement sur le website de la NESE.

La DEGEVAL va remplacer la SFE et soutenir le réseau pendant deux ans conjointement avec l'EES. Tous les deux ans, une autre société nationale partagera la responsabilité du groupe conjointement à l'EES. Les débats ont été marqués par une certaine sensibilité quant au rôle de l'EES et par une forte implication de Christiane Spiel, présidente de la DEGEVAL. A la fin de la rencontre, Jacques Toulemonde (SFE) était soulagé d'avoir pu être remplacé et de constater la pérennité de ce network qu'il a contribué à créer.

La prochaine séance aura lieu à Prague en octobre 2010 lors du congrès EES (4-8 octobre 2010). Un thème déjà retenu concerne la promotion de l'évaluation au niveau des sphères politiques. Un exposé de Katia Horber est attendu incluant ci-possible des expériences de sociétés d'évaluation d'autres pays. Un workshop concernant l'évaluation au niveau des hautes études universitaire est également envisagé. Un groupe de travail informel dirigé par Bob Piccioto concernant les compétences et les capacités des évaluateurs a été mis en place pour discuter notamment du modèle EES. Par ailleurs, il est demandé aux sociétés nationales de créer un link vers le Website de la NESE (merci Patrick !).

Ci-après quelques informations qui me paraissent utiles pour la SEVAL et que j'ai pu récolter lors de la séance NESE et de la première journée du congrès DEGEVAL.

Comment définir les compétences nécessaires pour exercer la profession d'évaluateur ? Résultats d'une enquête de l'EES
Wie sind die notwendigen Kompetenzen eines Evaluators zu definieren? Ergebnisse einer Befragung von EES

L'enquête présentée lors de la séance NESE par Bob Picciotto du comité de l'EES et ancien vice-président de la Banque Mondiale est basée sur environ 50 réponses.

"Competencies are our stock in trade": it is what distinguishes evaluation professionals from amateurs… and charlatans". "Evaluation and professionalism share the same ideology: - shelters their adherents from vested interests (independence), - values work quality ahead of

narrow efficiency considerations (excellence) and - puts the general welfare ahead of economic gain (public interest)".

Pourquoi les sociétés nationales doivent-elles être actives dans ce domaine? Tout d'abord pour garantir l'indépendance de la profession et éviter que l'Etat ne dicte ses conditions. Quelques agences aux USA fixent elles-mêmes les pré-requis nécessaires pour obtenir des mandats d'évaluation, selon le principe « If we don't regulate, we will be regulated ». Dans le domaine de l'évaluation où l'indépendance est essentielle, une société nationale forte est nécessaire pour assurer la crédibilité de la profession. Les universités sont en général favorables à un renforcement des exigences, ce qui leur permet de renforcer leur offre de cours. Si les réponses montrent un accord sur le principe d'avoir un référentiel commun dans le domaine des compétences, elles montrent une certaine réticence à l'idée de certification des évaluateurs.

Piciotto distingue trois types d'opposition : traditionalistes nostalgiques qui refusent de formaliser une activité qu'ils considèrent comme un art, craintes de la domination d'une élite et coût élevé des monopoles professionnels pour les consommateurs. Autres risques évoqués dans l'enquête: frein à l'innovation, barrière arbitraire pour l'accès à la profession, risque de renforcement du sentiment d'appartenance à une caste privilégiée...

Le modèle proposé par l'EES pour définir les compétences a été diversement apprécié, certains le trouvant incomplet et d'autres trop détaillés. Il y a un soutien pour un cadre unique qui reconnaîtrait les différents niveaux de maîtrise dans la profession d'évaluateur et les divers rôles. Ce modèle se trouve en annexe au rapport présentant les résultats de l'enquête (en anglais).

Conclusion : il s'agit, dans un premier temps, de définir les compétences nécessaires pour exercer la profession d'évaluateur. Une certification au niveau d'une association ou une reconnaissance du titre par l'Etat ne viendrait que dans un deuxième temps et, le cas échant, sur la base du modèle développé. Le modèle EES, le cadre du modèle canadien ou de la DEGEVAL (voir ci-dessous) ou d'éventuels autres modèles peuvent être utiles dans cette optique.

Le Canada protège le titre d'évaluateur
Canada schützt den Titel von Evaluator

Brigitte Maicher, membre du comité « Professional Designation Core Committee », de la Société canadienne d'évaluation (SCE), explique le long processus qui a conduit à la reconnaissance par le gouvernement canadien du titre de « Credentialed Evaluator » (évaluateur accrédité) en 2009. Voir sur le web une récente présentation des conséquences du système pour les évaluateurs canadiens (.doc en anglais et en français – pas besoin de mot de passe) :

- Ce processus a été lancé en 2005 avec le soutien des membres (nombreuses consultations, un groupe d'experts et plusieurs sous-comités au sein de la SCE). Il était également souhaité par le gouvernement canadien. Le détenteur de ce titre a su démontrer une éducation et une expérience lui permettant de mener des évaluations.
- Le titre implique notamment :
  - un titre universitaire,
  - au moins deux ans d'expérience professionnelle durant les dix dernières années,
  - une formation continue d'au moins 40 heures chaque année,
  - la démonstration de la pertinence de l'expérience professionnelle.

- Cette relevance doit être démontrée pour au moins 70% des 56 points prévus pour les cinq domaines suivants : Reflective Practice, Technical Practice, Situational Practice, Management Practice et Interpersonal Practice… Weblink vers le tableau descriptif de la SCE en français.

La DEGEVAL a fait preuve de dynamisme ces dernières années
Die DeGEval sehr aktiv in den letzten Jahren

La société a publié sous forme de brochure en allemand et en anglais (website) diverses recommandations :

- Des recommandations concernant l'éducation et la formation continue en matière d'évaluation – quel doit être le profil des évaluateurs ? Ce document peut être très utile au groupe de travail sur la formation pour identifier les cours disponibles en Suisse et les compléments encore nécessaires en se basant sur un modèle qui semble cohérent, comportant cinq dimensions : théorie et histoire de l'évaluation, compétences méthodologiques, connaissances organisationnelles et thématiques, compétences sociales et personnelles et pratique de l'évaluation. Ces dimensions sont découpées en plusieurs sous-dimensions avec des exemples. Ce document relativement général peut également être conseillé pour des jeunes suisses souhaitant s'engager dans le métier d'évaluateur. Weblink en allemand et en anglais.
- Des recommandations à l'intention des clients des évaluations. Leur but est de favoriser l'octroi de mandats et de faciliter les tâches des mandats en montrant notamment des exemples de questions, en expliquant les modalités de mise au concours, en décrivant les modalités d'accompagnement d'une évaluation. Les mandants publics allemands ont, semble-t-il, moins l'habitude d'engager des évaluateurs qu'au sein de l'administration fédérale. Ce texte en allemand peut être utile pour des mandants qui n'ont aucune expérience (év. cantons, communes etc.). Voir brochure en anglais – brochure en allemand à commander. Note : le document de l'Office de la justice « Guide de l'évaluation de l'efficacité à la Confédération » me paraît plus précis et plus utile pour des mandants qui ont déjà un minimum d'expérience. Weblink en allemand et en français.

Les standards SEVAL en deuxième position dans une comparaison des standards nationaux d'évaluation
Standards SEVAL zweiten bei einem internationalen Vergleich der Evaluationsstandards

- Bob Picciotto a écrit un article comparant les standards de différentes sociétés nationales d'évaluation. Les standards de la société d'évaluation du Royaume-Uni (UKES) arrivent en tête, notamment parce qu'ils lient davantage les mandants et prévoient une publication des rapports. Selon l'auteur, il y a un besoin d'harmonisation de ces standards, à l'exemple des normes régissant le monde des auditeurs. Weblink vers l'article « The Value of Evaluation Standards: A Comparative Assessment" .

Notes : Emmanuel Sangra